Recyclage SST - MAC Sauveteur Secouriste du Travail

CONCERNE
Tout salarié titulaire du certificat SST.
PRÉREQUIS
Avoir suivi une formation initiale SST.
Effectif : 4 personnes minimum et 10 personnes maximum.
OBJECTIFS
- Actualiser les connaissances du sauveteur secouriste du travail.
- Optimiser les réactions du sauveteur face à un accident.

DURÉE	SANCTION
1 jour	Certificat SST

PÉDAGOGIE
Essentiellement pratique, le recyclage permet de vérifier, corriger, valider le secouriste en situation de secours.
Il est rappelé les méthodes des gestes enseignés dans la formation.
Différentes simulations d'accidents simples sont présentées pendant le recyclage pour s'assurer du bon comportement du Sauveteur Secouriste du Travail en intervention.

INTERVENANT :
Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :
En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.
En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.
Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.
Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.
Feuille de présence.
Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :
Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :
Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU
GEDAF /ELSETE

Centre de VALENCE :
Pôle 2000 - Rue des Entreprenants
07130 SAINT PERAY
04.75.81.06.06

Centre de GRENOBLE :
33 rue des Glairons
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04.76.42.56.80

Centre de CHAMBERY :
949 rue Denis Papin
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
04.76.42.56.80

CONTENU DÉTAILLÉ

FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT, LE SST DOIT ÊTRE CAPABLE DE :
Reconnaître, sans s'exposer, les risques persistants éventuels qui menacent la victime et/ou son environnement.
Supprimer ou isoler le risque.
Examiner la victime pour définir la mise en œuvre de l'action choisie.
Alerter ou faire alerter les secours.
Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime.
LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT
La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux.
La victime répond, se plaint de brûlures.
La victime répond, se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
La victime répond, se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
La victime ne répond pas, elle respire.
CHEZ L'ADULTE, L'ENFANT ET LE NOURRISSON
La victime s'étouffe :
– claques dans le dos ;
– compressions abdominales chez l'adulte et l'enfant méthode de Heimlich ;
– compression thoracique chez le nourrisson.
La victime ne répond pas, ne respire pas :
– réanimation cardio-pulmonaire.
ORGANISATION ET CONTRÔLE
La validation de la formation est faite après une évaluation certificative des stagiaires sur deux domaines de compétences :
– Compétence 1 : être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.
– Compétence 2 : être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.
Il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession. On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire, ou différente, de celle enseignée dans sa formation de base.
Formation réalisée en partenariat avec TFC N° d'habilitation INRS 367/2011/ SST - 1/06.
Nos centres de formation : Valence – Grenoble – Chambéry